

## Conclusion générale

4 septembre 1960. Suite à sa victoire cinq à un à domicile contre Peñarol de Montevideo<sup>1</sup>, le Real Madrid remporte la première Coupe intercontinentale. Cette épreuve oppose le vainqueur de la Coupe des clubs champions européens à celui de la Copa Libertadores, compétitions organisées respectivement par l'UEFA et la Confédération d'Amérique du Sud. Ici, l'échelle continentale prime et, pour certains chroniqueurs, le club madrilène représente ni plus ni moins que le continent européen tout entier<sup>2</sup>. Par ailleurs, il faut souligner le caractère transnational de l'épreuve, qui a été mise en place à la suite de discussions entre les dirigeants des deux organismes continentaux<sup>3</sup> et, semble-t-il, avec le concours des journalistes de *L'Équipe*<sup>4</sup>. Elle s'est donc créée en dehors du giron de la FIFA, qui ne la reconnaît d'ailleurs pas officiellement<sup>5</sup>.

Cette opposition entre les deux champions continentaux illustre bien les changements qui se sont opérés en trente ans dans le football international. Premièrement, elle indique les liens qui existent entre les différents continents, qui ne sont certes pas nouveaux mais qui sont désormais davantage institutionnalisés avec la création de confédérations continentales dans la seconde moitié des années 1950. Deuxièmement, elle confirme que les confédérations continentales sont des actrices majeures du développement du jeu, que ce soit sur leur continent

---

<sup>1</sup> Le match aller, disputé à Montevideo, s'est soldé par un nul 0 à 0.

<sup>2</sup> « Le Real Madrid portera les insignes de l'Europe », *France football*, 28 juin 1960.

<sup>3</sup> Après des discussions préalables en 1958 et 1959, une rencontre a lieu à Berne le 25 juin 1960 entre une délégation des deux organismes. Bangerter H., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'UEFA du 19 août 1960, 10 octobre 1960. UEFA, RM00000751 (réunions du comité exécutif 1960-1961).

<sup>4</sup> « Les deux sœurs », *France football*, 27 octobre 1959 ; « Havelange condamne les débordements de Maracanã », *L'Équipe*, 19 novembre 1963.

<sup>5</sup> Durant la séance du comité exécutif du 19 août 1960, Ernst Thommen rappelle que « toute compétition intercontinentale est de la compétence de la FIFA ». En signe de désaccord face aux actions des deux confédérations continentales, le comité exécutif de la Fédération internationale décide qu'aucun de ses membres ne se rendra de manière officielle à Madrid pour le match retour. Gassmann K., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 19 août 1960, 5 octobre 1960. FIFA, classeur : comité exécutif (procès-verbaux 1960).

respectif et plus largement à l'échelle internationale, où elles entrent en concurrence avec la FIFA<sup>6</sup>.

## De la FIFA à l'UEFA. Une brève synthèse

Dans cet ouvrage, nous avons postulé que l'UEFA est un acteur clé dans l'établissement d'une dynamique européenne du jeu et qu'il est intéressant, à ce titre, de se focaliser sur ses premières années, durant lesquelles sont posées les bases du développement que connaît l'Union dans les décennies suivantes<sup>7</sup>. Outre de nous intéresser à la formation de l'organisation durant les années 1950, nous avons décidé de situer cette étude dans un plus long terme et de la faire débiter dès les années 1930. L'extension de la focale temporelle a permis non seulement de mieux saisir la rupture engendrée par la création de l'UEFA dans les échanges footballistiques européens mais également de comprendre la capacité de son élite dirigeante à créer puis faire évoluer l'organisation en dépit de la Guerre froide.

Trois axes de questionnement principaux, et complémentaires, ont présidé à la recherche. Le premier était relatif au *rôle joué par la FIFA, puis par l'UEFA, dans l'établissement d'une dynamique européenne du jeu*. Nous faisons l'hypothèse que la création de l'Union marque une nouvelle étape

<sup>6</sup> Un économiste, Philippe Broda, a récemment publié un article dans *The International Journal of the History of Sport* sur la régulation des tensions entre les Européens et les dirigeants des autres continents au sein de la FIFA à partir des années 1960. Il pose une hypothèse intéressante, à savoir que pour régler les conflits ses dirigeants utilisent des stratégies de type « inflationnistes ». Nous pouvons toutefois regretter que pour la vérifier, ce chercheur n'emploie aucun matériel issu des riches archives de la FIFA ce qui limite fortement la portée explicative de son propos. De plus, la documentation de seconde main utilisée ne lui permet pas de véritablement comprendre les enjeux du développement de l'organisation, élément pourtant essentiel dans le cadre de sa réflexion. Broda P., « Europe Versus Emerging Countries Within FIFA: Using Inflation as a Conflict Regulation Mechanism », *The International Journal of the History of Sport*, doi:10.1080/09523367.2017.1357546.

<sup>7</sup> Le début d'une nouvelle phase de développement peut être repéré à partir des années 1990 avec le net accroissement du nombre d'employés de l'UEFA (qui passent d'une vingtaine à la fin des années 1970 à une centaine au début des années 1990). Ces changements résultent en particulier des modifications dans l'organisation du Championnat d'Europe des nations, du lancement de la Ligue des champions en 1991 et du développement des secteurs marketing et juridique. Pour un bref aperçu de ces changements : Olsson L.-C., « Decisive moments in UEFA », dans Gammelsaeter H., Senaux B. (eds.), *The organisation and governance of top football across Europe*, London, Routledge, 2011, pp. 17-31.

de ce processus. Comme nous l'avons explicité, des échanges européens réguliers existent déjà durant l'entre-deux-guerres. Ici, c'est en particulier la FIFA qui joue un rôle important car elle permet de créer de nouvelles oppositions, par exemple par l'entremise de la Coupe du monde. De plus, ce n'est pas que sur le terrain que l'organisation œuvre aux rapprochements entre les associations nationales européennes. C'est pourquoi nous avons insisté sur d'autres éléments, tels les nombreux congrès annuels auxquels la plupart de ces dernières participent pendant les années 1930, ou encore les matchs de la FIFA de 1937 et 1938. En outre, la FIFA permet une homogénéisation du jeu en prenant des décisions sur certaines thématiques (transferts, arbitrage) et diffuse, par le biais de son *Bulletin officiel*, des informations générales sur le football européen. Ainsi, elle participe activement à l'ancrage du cadre continental en football. Toutefois, durant les années 1930, l'échelle géographique européenne reste encore limitée et les échanges les plus réguliers se font au niveau régional. Ainsi, les principales compétitions, telle la Mittel-Europa Cup, ne concernent au mieux que cinq ou six associations européennes – même si elles sont, parfois, relayées par la presse de pays n'y participant pas. En outre, des associations restent en dehors du giron de la FIFA, comme les associations britanniques, sorte de « membres virtuels », et l'Union soviétique où le jeu commence à se développer et qui fait de timides incursions sur la scène footballistique internationale au milieu des années 1930.

Cette situation change progressivement à partir de la seconde partie des années 1940, avec notamment le retour des associations britanniques dans le giron de la FIFA et l'entrée des Soviétiques au sein de l'organisation. Cet élargissement du territoire européen du football donne des idées à plusieurs acteurs du jeu. Ainsi, des projets en vue d'établir des compétitions plus ambitieuses sont lancés et l'idée de créer une confédération continentale est même évoquée dès 1949 dans la presse française par le président de la Fédération italienne, et dirigeant influent du football européen, l'Italien Ottorino Barassi. Finalement, une telle entité va voir le jour suite à la décentralisation de la FIFA qui s'opère en 1953. L'UEFA, créée une année plus tard, va renforcer considérablement la dynamique européenne du jeu. En créant des compétitions (la Coupe d'Europe des nations puis, plus tard, la Coupe des vainqueurs de coupe) ou en reprenant l'administration de compétitions existantes (comme la Coupe des clubs champions européens, le tournoi international des juniors), elle permet d'établir de nouveaux échanges entre les associations nationales sur un territoire qui s'étend de la Scandinavie à la Grèce, du Nord au Sud, et de la Turquie à l'Irlande, d'Est en Ouest. Par ailleurs, ces rencontres sont plus régulières que par le passé et se déroulent durant toute la saison footballistique, là

où les compétitions de l'entre-deux-guerres se jouaient durant quelques mois seulement (principalement l'été). L'amélioration des conditions de transport (notamment avec l'utilisation de l'avion, qui permet aux équipes de jouer à l'étranger la semaine et de disputer le week-end ses rencontres du championnat national) ainsi que les infrastructures des stades (comme l'éclairage nocturne, qui offre l'opportunité de jouer lors des soirées hivernales) favorisent ce développement. C'est donc une communauté européenne du football qui se regroupe autour de l'UEFA. Certes, ce processus n'est pas linéaire et connaît, sur certains points, des résistances au sein des associations nationales, comme nous l'avons vu par exemple avec le projet de Coupe d'Europe des nations. Cependant, au début des années 1960, les échanges européens sont plus nombreux que par le passé et il est possible de considérer que l'échelle européenne s'est imposée comme un cadre important, voire même plus important, selon certains chroniqueurs, que l'échelle nationale ou locale (sans toutefois les faire disparaître).

Notre deuxième axe de questionnement portait sur la capacité des dirigeants de l'UEFA à créer une organisation qui transcende la Guerre froide, fait – rappelons-le une dernière fois – tout à fait unique au regard des autres entités continentales créées à la même période qui englobent uniquement des pays de l'Europe de l'Ouest. En fait, il s'agissait d'aborder la question de manière plus globale et de s'interroger sur *les raisons expliquant que les dirigeants de l'UEFA sont parvenus à se créer une autonomie relative sur la scène internationale*. Notre hypothèse était que les dirigeants de l'UEFA s'inspirent largement des stratégies de gouvernance développées, depuis les années 1930, au sein de la FIFA afin de réserver à l'organisation une autonomie relative sur la scène internationale. Nous avons questionné la construction de cette autonomie et avons notamment montré que, durant les années 1930 et 1940, le comité exécutif de la FIFA poursuit la volonté de créer une entité forte afin de poursuivre son but principal : développer le football à l'échelle internationale. En conséquence, les principaux dirigeants de la FIFA mettent en place des stratégies qui visent à neutraliser les conflits au sein de l'organisation et, en particulier, à limiter l'ingérence de la politique sur l'organisation (le football connaissant une politisation croissante depuis les années 1920). Premièrement, l'élite de la FIFA recherche une autonomie financière afin d'éviter au maximum toute ingérence extérieure de ce point de vue. Ainsi, son comité exécutif prend régulièrement des décisions en vue de préserver les finances de l'organisation (mesures d'économie, recherches de nouvelles mesures de financement). Deuxièmement, il poursuit une politique non interventionniste dans les affaires des associations nationales afin de ne pas introduire des sujets conflictuels au sein de l'organisation

(c'est par exemple le cas lorsqu'ils décident de ne pas intervenir en faveur de l'une des deux organisations de football qui existent durant la Guerre d'Espagne, liées chacune à un camp politique). Troisièmement, l'élite de la FIFA négocie avec les différentes forces existantes dans l'organisation au sujet des places au sein de son comité exécutif. Quatrièmement, celle-ci est composée de dirigeants ayant un profil de diplomates – condition *sine qua non* pour le secrétaire général – qui ont un long vécu dans les arcanes footballistiques de leurs fédérations nationales respectives et, de préférence, qui n'ont pas de mandats politiques. Toutes ces décisions permettent de fortifier l'organisation et lui confèrent l'opportunité de s'imposer comme l'acteur principal en matière de football international et d'œuvrer à créer un monopole en la matière, vis-à-vis non seulement des autres acteurs du monde footballistique mais aussi de l'extérieur de celui-ci (par exemple vis-à-vis d'autres organisations internationales). La situation permet notamment à la FIFA de minimiser les soubresauts de la politique internationale, comme c'est le cas durant la Deuxième Guerre mondiale, et de minimiser ses conséquences (en particulier l'entrée progressive dans la Guerre froide). Cette politique est impulsée par le Français Jules Rimet, président de la FIFA de 1919 à 1954, qui affirme que le football peut participer au rapprochement des peuples.

Si nous nous sommes arrêtés assez longuement sur ces différents points, c'est qu'ils permettent de comprendre autant les raisons qui expliquent, d'une part, que l'UEFA est composée dès sa fondation d'association des blocs de l'Est et de l'Ouest ; d'autre part, la façon dont l'élite dirigeante de l'UEFA va réussir à limiter l'impact de la Guerre froide sur l'organisation. En effet, en continuant la politique de neutralisation des conflits instaurée par les dirigeants de la FIFA, l'UEFA se développe rapidement, et ce en dépit de sa configuration particulière. De plus, en raison de cette situation, l'Union se profile comme un « acteur atypique » de la construction de l'Europe car elle a la capacité de rapprocher les pays européens. En effet, par l'entremise des différentes compétitions qu'elle organise mais aussi de ses congrès annuels, l'UEFA propose des possibilités de rencontres officielles entre les associations de pays n'entretenant parfois pas de relations diplomatiques, telles l'Espagne et l'Union soviétique. Toutes ces mesures vont donc permettre de créer un organisme qui se profile comme le régulateur du football européen et s'arroge, dès la fin des années 1950, le monopole en matière d'échanges à l'échelle continentale. Cette posture lui permet de limiter les actions d'acteurs internes au monde du football qui souhaitent développer des échanges footballistiques à l'échelle européenne (comme le Comité interliaison des ligues professionnelles créé en 1959). Elle permet également à cet organisme de se profiler

comme l'interlocuteur privilégié du football vis-à-vis d'acteurs extérieurs qui s'intéressent à ces nouvelles connexions footballistiques européennes (telle l'Union européenne de radio). Ce développement ne va toutefois pas sans poser des problèmes, en particulier avec la FIFA, dont l'élite dirigeante voit d'un mauvais œil que certaines de ses prérogatives lui sont grignotées. Cette situation, qui se repère au travers de la gestion de certaines thématiques (telle la manière dont est gérée la reprise du tournoi international des juniors par l'UEFA), débouche finalement sur l'établissement d'une commission FIFA-UEFA dans le but de minimiser, voire d'éviter, les tensions entre les deux organisations.

La troisième question posée dans ce livre était la suivante : *comment expliquer la création de l'UEFA au milieu des années 1950 ?* Notre hypothèse était qu'il faut relier la création de l'Union aux changements intervenus dans la structure de la FIFA, ceux-ci étant impulsés par des associations nationales qui militent pour sa régionalisation. Nous avons montré que la volonté de décentraliser la Fédération internationale est ancienne et est discutée, depuis les années 1930, par les associations sud-américaines. En 1934 déjà, elles proposent au comité exécutif de la FIFA, par le biais de la Confédération sud-américaine (créée en 1916), de continentaliser la Fédération internationale. Cette volonté témoigne autant du souhait de jouer un plus grand rôle dans la gouvernance de la FIFA que d'une contestation envers l'hégémonie européenne qui existe à la tête de l'organisation. En effet, à cette période, le comité exécutif de la FIFA et ses différentes commissions permanentes sont, en très grande majorité, composés de dirigeants européens. En 1938, dans le but de limiter les tensions au sein de l'organisation, une place fixe au comité exécutif est réservée à un dirigeant sud-américain. Dans la seconde partie des années 1940, forts de leur alliance avec les associations d'Amérique centrale dans le cadre de la Confédération panaméricaine, créée en 1946, les dirigeants sud-américains vont formuler de nouvelles propositions concrètes en vue de décentraliser la FIFA. Leur but est d'acquérir des places supplémentaires dans le comité exécutif. Ces revendications bénéficient d'un contexte international qui leur est favorable : en raison de la décolonisation et de la perte de puissances des grandes nations européennes, les pays extra-européens prennent un rôle nouveau sur la scène internationale. Ainsi, parallèlement aux revendications sud-américaines, des associations africaines formulent également le vœu de créer un groupement suprarégional. Ces idées trouvent une résonance chez de nouveaux dirigeants européens, en particulier le trio Barassi, Rous, Thommen, qui commencent à se profiler comme les futurs dirigeants principaux de la FIFA. Ces derniers pensent effectivement que la Fédération internationale

doit être réorganisée, notamment en raison du développement du football dans le monde. Toutefois, ils ne sont pas totalement convaincus par les propositions sud-américaines. Ces différentes idées sont discutées lors du premier congrès organisé hors d'Europe, en 1950, à Rio. Finalement, les congressistes décident d'entamer un processus qui conduit à une réorganisation de la FIFA dans les années suivantes.

Après de longues discussions au sein de la FIFA, qui opposent différents blocs (sud-américain, britanniques et soviétique), la décision de créer des groupements continentaux est formellement prise lors du congrès de novembre 1953. En effet, le congrès extraordinaire organisé à Paris voit finalement l'établissement d'une alliance entre les Européens de l'Ouest et les Sud-Américains qui permet la réorganisation de la FIFA. Désormais, les Européens devront élire des représentants au sein du comité exécutif de la FIFA et, pour ce faire, créer un groupement continental. Force est donc de constater que les dirigeants sud-américains ont joué un rôle de premier plan dans la réorganisation de la FIFA. Mais leur influence est aussi importante dans la formation du groupement européen lui-même. En effet, la Confédération sud-américaine fait en quelque sorte office de modèle pour les promoteurs de l'entité européenne. Ainsi, dans les premiers mois de l'année 1954, les dirigeants européens s'inspirent de l'architecture organisationnelle de la Confédération sud-américaine pour créer leur propre groupement. Ils vont aussi suivre le modèle sud-américain lorsque, en 1955, l'UEFA émet le souhait d'obtenir une partie des pourcentages que versent les associations nationales européennes à la FIFA sur leurs matchs internationaux. La requête est notamment justifiée par le fait que les associations sud-américaines bénéficient de ce droit. Finalement, après plusieurs mois de discussions entre les dirigeants de la FIFA et de l'UEFA, la demande va être acceptée par l'instance internationale. Constatons que l'exemple sud-américain offre l'opportunité pour les dirigeants de l'UEFA de s'émanciper de la tutelle de la FIFA. À la fin de la décennie 1950, la structure de l'Union est en voie de consolidation et, cette fois, ce sont les Sud-Américains qui vont s'inspirer des Européens dans leurs démarches visant à créer une compétition continentale de clubs. En effet, leur compétition continentale, la Copa Libertadores, se calque en partie sur la Coupe des clubs champions de l'UEFA. À noter que des discussions – voire des alliances – entre les deux confédérations s'opèrent également au sein de la FIFA, comme c'est le cas pour une requête qui vise à recevoir une partie des pourcentages que versent les associations nationales à la FIFA dans le cadre de la Coupe du monde de football.

Au début des années 1960, l'UEFA se profile comme l'organisme régulateur du football européen. Elle va conforter cette position dans les

années 1960-1970, en particulier en élargissant ses compétences mais aussi en se réappropriant l'organisation en 1972 de la Coupe des villes de foires<sup>8</sup>. Tout au long de ces années, les actions de l'Union ont donc permis la pérennisation des échanges footballistiques continentaux et ont indéniablement joué un rôle crucial dans leur naturalité. Pour le dire autrement, les actions initiées par l'UEFA depuis sa fondation ont grandement permis au cadre footballistique européen de n'être quasiment jamais remis en question jusqu'à aujourd'hui, comme si finalement jouer à l'échelle européenne allait de soi.

## Quels apports pour l'histoire des coopérations européennes ?

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, cet ouvrage s'inscrit dans la continuité des recherches souhaitant étendre la focale des études sur l'histoire des coopérations européennes et ainsi continuer à sortir d'une approche centrée principalement sur le cas de la Communauté économique européenne ou de l'Union européenne. Au travers de la mise en place de l'UEFA, cette étude confirme bien l'étendue de ces coopérations continentales. À ce titre, et pour élargir le cadre du présent livre tout en affinant, voire en traitant, des points laissés ici en suspens – par exemple, les raisons de l'engagement actif au sein de l'UEFA de pays comme l'URSS ou l'Espagne franquiste –, il sera nécessaire dans de futures recherches de se focaliser sur la diplomatie footballistique des États durant la Guerre froide<sup>9</sup>. Comme l'indiquait Tony Shaw en 2001, ce conflit a imprégné tous les domaines de la société<sup>10</sup> et, sous cet angle, le football – comme d'autres domaines, telle la culture<sup>11</sup> – a pu être utilisé selon différentes formes d'investissement par les gouvernements.

<sup>8</sup> Son nom est symboliquement changé en Coupe UEFA.

<sup>9</sup> À ce jour, la diplomatie par le football pour la période de la Guerre froide n'a été que peu étudiée. Pour une réflexion sur l'emploi de ces archives : Dichter H., « Diplomatic and International History : Athletes and Ambassadors », *International Journal of the History of Sport*, vol. 32, n° 15, 2015, pp. 1741-1744. Et pour un bon exemple de ce type de démarche dans le domaine sportif, voir : Gygax J., *Olympisme et Guerre froide culturelle. Le prix de la victoire américaine*, Paris, L'Harmattan, 2012.

<sup>10</sup> Shaw, T. « The politics of Cold War culture », *Journal of Cold War Studies*, vol. 3, n° 3, 2003, pp. 59-76.

<sup>11</sup> Une riche littérature existe sur la culture durant la Guerre froide. Voir par exemple : Sirinelli J.-E., Soutou G.-H. (dir.), *Culture et Guerre froide*, Paris, PUPS, 2008 ; Mikkonen S., Suutari P., *Music, Art and Diplomacy*, op. cit.



Arrivant au terme de ce livre, nous souhaitons revenir sur l'intérêt de cette étude pour l'histoire des coopérations européennes. Trois points peuvent être dégagés. Tout d'abord, et à la suite d'autres auteurs, nous voulons insister sur le bénéfice de choisir une perspective de longue durée. Pour l'étude d'une organisation internationale, cette démarche a pour avantage de considérer que cette dernière est parfois le fruit de devancières dont elle reprend des prérogatives, voire dont les dirigeants s'inspirent pour définir la structure. De plus, la longue durée offre l'opportunité de ne pas considérer les organisations comme des monolithes et permet de prendre en compte les différentes générations de dirigeants qui officient en leur sein. En d'autres termes de questionner les héritages et les nouveautés. Par ailleurs, l'emploi de la diachronie permet aussi d'interroger l'impact d'événements majeurs, comme la Deuxième Guerre mondiale ou la Guerre froide, sur la gouvernance des organisations<sup>12</sup>. Ainsi, nous avons vu qu'au sein des organisations du football européen, une sorte de continuité peut être repérée entre l'entre-deux-guerres et les premières années de la Guerre froide. Si elles ne sont certes pas insensibles au contexte international, les élites dirigeantes de la FIFA et de l'UEFA tentent de faire avec et de se créer un chemin par rapport à celui-ci. Enfin, l'avantage de cette prise en compte d'une temporalité longue amène à comprendre l'épaisseur historique d'un processus. Aussi, dans le cas du football, si l'Europe est une variable importante, c'est que cette échelle géographique se construit depuis le début du siècle dernier et, au fil des années et de son renforcement progressif – certes non linéaire, le processus connaissant parfois des arrêts, voire des reculs sur certains aspects –, devient une composante qui semble presque aller de pair avec le jeu lui-même.

Puis, nous avons montré qu'il s'agit de saisir les actions des dirigeants à l'aune de la politique de l'organisation. Or les études qui traitent des organisations européennes s'appuient encore peu sur la littérature qui existe en histoire et sociologie des organisations internationales. Notre recherche montre que l'élite dirigeante de la FIFA, puis de l'UEFA, ont par exemple développé des stratégies, constamment renégociées, permettant de neutraliser les conflits au sein de leur entité. Celles-ci leur ont donné l'opportunité d'outrepasser certaines barrières existantes dans le contexte

<sup>12</sup> Par exemple : Kott S., « Par-delà la Guerre froide. Les organisations internationales et les circulations Est-Ouest (1947-1973) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 109, n° 1, 2011, pp. 143-154 ; Schot J., Kaiser W., *Writing the Rules for Europe. Experts, Cartels, and International Organizations*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, Zakharova L., « Des techniques authentiquement socialistes ? Transferts et circulation dans les télécommunications entre l'URSS et l'Europe (années 1920-1960) », *Critique internationale*, vol. 66, n° 1, 2015, pp. 19-35.

politique international – quoique lorsque la situation internationale est trop tendue, les échanges se limitent, voire s'estompent. Le chercheur se doit donc de saisir les ressorts de cette coopération et, sous cet angle, se focaliser sur la « boîte noire » des organisations. Par ailleurs, et afin de comprendre toute la complexité de l'entité étudiée, mais aussi ses spécificités, il paraît crucial d'établir davantage des comparaisons entre les organisations européennes<sup>13</sup>. En ce sens, le recours à de la littérature extérieure au domaine étudié, en l'occurrence ici le domaine sportif, mais aussi le croisement des approches disciplinaires, s'avèrent très féconds, comme l'a suggéré Emmanuel Mourlon-Druol dans un texte paru en 2015<sup>14</sup>.

Enfin, nous souhaitons insister sur l'importance de décentrer le regard et de replacer la construction de l'Europe en adoptant une perspective globale. Dans le cadre de cet ouvrage, nous avons notamment souligné les liens qui existent entre la formation d'une organisation européenne et l'influence d'acteurs provenant d'autres continents. S'intéresser à ces interactions paraît crucial, que ce soit au travers des échanges mais aussi des luttes entre Européens et dirigeants des autres continents (ici en premier lieu les Sud-Américains), car cela a permis de mieux saisir différents éléments : les enjeux sous-jacents à la formation d'une entité continentale ; les raisons de la temporalité dans laquelle s'effectue la création de l'UEFA ; les options choisies par ses promoteurs en termes de structure. Certes, l'étude proposée dans cet ouvrage ne s'est pas faite « à parts égales »<sup>15</sup> et aurait dû, pour être plus complète, mobiliser des sources issues de fonds d'archives se trouvant dans des pays extra-européens (en particulier des pays sud-américains). Néanmoins, elle permet de penser davantage la construction de l'Europe vis-à-vis de pays n'ayant *a priori* pas de liens avec celle-ci.

En 2003, Bernard Hozé se demandait si le mouvement sportif avait une vision de l'Europe<sup>16</sup>. Ses conclusions étaient plutôt négatives. Or les recherches récentes – certes encore conduites principalement sur le football – semblent permettre de faire l'hypothèse qu'une vision de l'Europe existe bel et bien au sein du mouvement sportif. Dès lors,

<sup>13</sup> Kaiser W., Patel K. K., « Multiple connections in European co-operation: international organizations, policy ideas, practices and transfers 1967-92 », *European Review of History. Revue européenne d'histoire*, vol. 24, n° 3, 2017, pp. 337-357.

<sup>14</sup> Mourlon-Druol E., « Rich, Vivid, and Ignored. History in European studies », *Politique européenne*, vol. 50, n° 4, 2015, pp. 56-69.

<sup>15</sup> Bertrand R., *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2011.

<sup>16</sup> Hozé B., « Le mouvement sportif a-t-il une vision de l'Europe ? », dans Schirmann S. (dir.), *Organisations internationales et architectures européennes 1929-1939*, Metz, Centre de recherche histoire et civilisation de l'Université de Metz, 2003, pp. 163-177.

continuer d'insister sur les (nombreuses) coopérations européennes en matière de sport permettrait de mettre au jour ces innombrables – et encore méconnus – échanges se réalisant au niveau continental et questionnerait véritablement à nouveaux frais les conclusions de Hozé. De futurs travaux sont donc nécessaires sur ces différents aspects et ce n'est qu'à leur suite qu'il sera possible de véritablement saisir la place du football – et plus largement du sport<sup>17</sup> – dans l'histoire des coopérations européennes.

Plus globalement, une telle démarche permettrait d'amener de nouveaux éléments empiriques à ce que l'historien Gérard Bossuat a nommé l'« espace des relations intereuropéennes »<sup>18</sup>, dans lequel le domaine sportif joue sans doute un rôle encore sous-estimé. Outre leur intérêt heuristique, de telles études offriraient *in fine* la possibilité au domaine sportif de faire véritablement son entrée sur le terrain des études de l'histoire des coopérations européennes.

### ... Du football à l'Europe !

Dans le futur, il s'agira également de poursuivre l'étude de l'histoire de l'UEFA et de s'intéresser plus particulièrement aux décennies 1960 à 1980, durant lesquelles l'Union étend ses prérogatives en matière de football européen. Ainsi, loin de l'euro sclérose postulée par Anthony King<sup>19</sup>, les échanges footballistiques européens continuent ce qui, au fil du temps, a pour effet de renforcer leur apparente naturalité. C'est aussi durant ces décennies que des jalons sont posés pour les transformations importantes que connaît le football européen à partir des années 1990-2000. Dans cette optique, il s'agira notamment de questionner, dans une approche relationnelle<sup>20</sup>, l'impact qu'ont pu avoir les liens établis entre l'UEFA et

<sup>17</sup> Peu d'études existent sur les autres organisations européennes. À notre connaissance, la seule entité qui a été abordée jusqu'ici – et encore de manière relativement brève puisqu'il s'agissait d'un livre réalisé pour un anniversaire – est la Fédération européenne d'athlétisme : Roger A., Terret T., *European Athletics. Une histoire continentale de l'athlétisme*, Stuttgart, Neuer Sportverlag, 2012.

<sup>18</sup> Bossuat G., « Des identités européennes », dans Frank R. (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales, op. cit.*, p. 664.

<sup>19</sup> Certes, King a raison de souligner les problèmes, tel le hooliganisme, qui touche le football européen des années 1970-1980. Cependant, ceux-ci ne remettent nullement en cause la dynamique des échanges footballistiques européens. King A., *The European ritual: football in the new Europe*, Aldershot, Ashgate, 2004.

<sup>20</sup> Patel K. K., « Provincialising European Union: Co-operation and integration in Europe in a Historical Perspective », *Contemporary European History*, vol. 22, n° 4, 2013, pp. 649-673 ; Mecchi L., Migani G., Petriji F. (eds.), *Networks of global governance:*

d'autres organisations européennes<sup>21</sup>. De même, d'étudier l'Europe dite des clubs et en particulier les actions des grandes formations européennes dans l'optique de créer un championnat d'Europe des clubs, démarche qui va aboutir à la transformation de la Coupe des clubs champions en Ligue des champions au début des années 1990.

Pour conclure cet ouvrage, et en prenant un peu de hauteur, nous pouvons affirmer que le football fait assurément partie des nombreux espaces fortement européanisés depuis fort longtemps et qui concernent les citoyens européens dans leur vie quotidienne<sup>22</sup>. Or, dans un temps où de nombreux discours remettent en cause l'existence même de l'Europe communautaire – sans doute, sur certains points le débat mérite d'être posé –, retracer les nombreux liens qui existent entre les Européens s'avère nécessaire pour nuancer les discours trop simplistes, voire démagogiques, contre l'unité européenne et qui risquent, en exacerbant les différences et en attisant le renfermement sur soi, de faire replonger, à terme, le continent dans l'abîme des guerres.

Aussi, et de manière somme toute paradoxale tant le jeu est perçu par de nombreux observateurs comme étant vecteur de nationalisme, de violences, voire comme un opium du peuple<sup>23</sup>, retracer l'histoire du football européen permet de mettre au jour les coopérations multiples – souvent méconnues ou simplement ignorées – qui existent depuis des décennies entre les Européens. Si l'idée de rapprocher les peuples par le

---

*International Organisations and European Integration in a historical perspective*, Cambridge: Cambridge Scholar Press, 2014.

<sup>21</sup> En effet, des études récentes montrent que la CEE ou le Conseil de l'Europe s'intéressent à partir des années 1970 au domaine du football. Voir en particulier Schotté M. (2016), « "To live is to live concealed". Confined relation between UEFA and the European community (1970s and 1980s) », dans Vonnard P., Quin G., Bancel N., *Building Europe with the ball, op. cit.*, pp. 187-199 ; Gasparini W., Heidmann M., « Les enjeux de l'européanisation du football. Débats et controverses entre les acteurs de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe », dans Robin G. (dir.), *Football, Europe et régulations*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2011, pp. 111-123.

<sup>22</sup> Voir par exemple des contributions dans : Bouvier Y., Laborie L. (dir.), *L'Europe en transition. Énergie, mobilité, communication aux XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2017.

<sup>23</sup> C'est notamment le courant dit de la sociologie critique qui a passablement écrit sur ce sujet, voir par exemple : Brohm J.-M., Perelman M., *Le football : une peste émotionnelle*, Paris, Folio, 2006. Pour une vision critique mais moins catégorique et polémiste, voir le numéro spécial « Peut-on aimer le football ? » paru dans la revue *Mouvements*, vol. 78, n° 2, 2016. Et pour un point de vue également critique, mais offert par des anarchistes passionnés de ballon rond, voir : Rosell W. (dir.), *Éloge de la passe : changer le sport pour changer le monde*, Saint-Georges-d'Oléron, Éditions Libertaires, 2012.

football qu'a défendue en son temps le président de la FIFA, Jules Rimet, paraît utopiste, une question persiste : ne s'apprécie-t-on pas davantage lorsque l'on se connaît<sup>24</sup> ?

Interrogation pertinente car le football a indéniablement permis à plusieurs générations de suiveurs du jeu – tel le mendiant de football merveilleusement décrit par l'écrivain Eduardo Galeano<sup>25</sup> – de s'instruire en matière de géographie de l'Europe, les matchs européens offrant de nombreuses occasions de voyager – physiquement ou par procuration via les médias. Le football fait donc vivre cette Europe, et ce indépendamment du statut social et culturel, du genre, de l'âge, de la nationalité et *last but not least* de la langue. Si Albert Camus avouait avoir compris beaucoup sur la morale au travers du ballon rond<sup>26</sup>, celui-ci a sans doute passablement appris au sujet de l'Europe à ses habitants.

---

<sup>24</sup> Cautrès B., « Plus on se connaît, plus on s'aime ? », *Politique européenne*, vol. 26, n° 3, 2008, pp. 165-190.

<sup>25</sup> Galeano E., *Football : ombre et lumière*, Paris, Climats, 1997.

<sup>26</sup> Confiance que l'écrivain fait dans le *Bulletin du Racing Universitaire d'Alger* – club pour lequel il a joué dans sa jeunesse – du 15 avril 1953. Merci à Gabriel Gonzalez pour le rappel de l'existence de ce texte.

